



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°104

FÉVRIER 2016

La montée des périls et le « piège de Thucydide »

L'expansion chinoise devrait susciter plus d'attention qu'on ne fait aujourd'hui, en ne parlant que de taux de croissance. L'histoire le montre : quand une puissance montante cherche à supplanter la puissance dominante qu'elle croit à bout de souffle, l'affrontement devient non seulement possible mais même difficilement évitable. Cette situation est connue comme le « piège de Thucydide » : forte de sa puissance maritime, Athènes en fin de cinquième siècle avant J.C. décida d'attaquer Sparte pour assurer son hégémonie puis perdit la guerre du Péloponnèse. Or prévenir les risques de guerre, n'est-ce pas aussi lutter pour les droits de l'Homme, les droits des Hommes, leur droit à la paix ?

Dans le Pacifique occidental et en Mer de Chine, depuis quelques années, s'est ouverte une nouvelle course aux armements. Partout les budgets militaires sont en expansion. Celui de la Chine bien sûr avec une croissance à deux chiffres, semble-t-il ; mais aussi

ceux des pays voisins qui se sentent ou se croient menacés par l'extension des espaces terrestres et maritimes et les revendications de maîtrise de l'espace aérien formulées à Beijing. On est passé à un nouveau degré de tension avec les fusées sol-air installées à proximité du Vietnam, là où une guerre déjà s'était déroulée en 1974. Il y a des années que la Chine développe ses navires et ses sous-marins ainsi que sa force aérienne, pour pouvoir intervenir à distance. Et maintenant, écrit le Quotidien du peuple dans sa version internationale (19 février), il faudra faire des tirs de sommation ou entrer en collision avec des bateaux américains s'ils passent à proximité des Xisha « pour leur donner une leçon » car « fermeté et dissuasion servent la paix ».

La situation est compliquée parce qu'aux conflits de la Mer du Sud s'ajoutent les incertitudes de la péninsule coréenne, notamment depuis le 7 février avec le lancement d'une fusée nordiste. La décision

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



de Séoul de rouvrir les discussions avec Washington sur l'installation d'un système de défense à haute altitude (THAAD) fait craindre à Beijing que les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud renforcent leur coopération militaire et surveillent le détroit de Taiwan. Le système disposerait de radars portant jusqu'à 4000 kilomètres et couvrirait donc la zone de défense aérienne chinoise.

Personne ne devrait être pris de court car les tensions militaires ne sont en rien inopinées. Elles s'accroissent pendant plusieurs années d'affilée. Cependant les diplomates affectent de garder la tête froide, d'être plus avisés que les lanceurs d'alerte et n'y prêtent guère attention. Tout va très bien, jusqu'au dernier moment, lorsqu'il sera trop tard.

Tous ces remue-ménage sont-ils trop éloignés pour concerner la France ? Pas du tout. Une étude du Stockholm International Peace Research Institute nous apprend le 22 février que la France dans le quinquennat 2011-2015 était le deuxième fournisseur d'armes de la Chine derrière la Russie¹. Nous avions cru pourtant que la France respectait l'embargo commun sur les armes décidé après le massacre de 1989 à Beijing...

Pour justifier ou pour faire oublier son ethno-nationalisme et son propre expansionnisme militaire, la Chine fait le plus grand usage du passé militariste japonais. Elle installe des fusées sol-air sur des îlots à l'appropriation discutable qu'elle refuse de soumettre à arbitrage international mais ne tolère pas la moindre réprobation de ce transfert d'équipement. Wang Yi, « l'excellent ami » de notre précédent ministre des Affaires étrangères, affirme devant son homologue australienne Julie Bishop son opposition à ce que Canberra acquière des sous-marins nippons, demandant à celle-ci « de prendre en considération les sentiments des pays asiatiques » envers le Japon. Il faudrait donc prendre en considération l'impérialisme nippon d'il y a soixante-dix ans et négliger l'expansionnisme chinois d'aujourd'hui.

« Séparatistes ! »

Voici une des accusations des plus fréquentes, utilisée ad nutum.

1. Vous êtes un petit camelot de Hongkong et avec votre cuisine à roulettes, vous satisfaites la petite faim des promeneurs du soir ou de la nuit, nombreux à l'occasion du Nouvel an ; la police arrive, bouscule vos étalages, vous résistez et des passants se rangent de votre côté, certains jettent des briques ; la situation s'échauffe et tourne à l'émeute. Beijing vous traite de séparatiste et vous encourez les châtiments majeurs.

2. Vous êtes un Ouïghour, vous voulez que vos enfants soient éduqués dans leur

langue maternelle et qu'on vous laisse vivre en paix, vous protestez contre l'arrivée massive de Chinois qui monopolisent l'autorité et les emplois : « Séparatiste ! ».

3. Dans les terres gelées du Tibet, vous voulez continuer à murmurer vos prières et élever vos yaks, et Lhassa, votre capitale, est devenue une ville de commerçants chinois tournée vers les touristes étrangers. Ça ne vous plaît pas et vous le dites dans les rues. Vous êtes devenu « séparatiste » et votre liberté, tout comme votre sûreté personnelle, est en danger. Le sécessionniste encourt la peine capitale. Celle-ci n'existe pas à Hongkong mais comme le dit très bien le ministre des Affaires étrangères, les gens de Hongkong sont avant tout des Chinois ; sur les affaires de séparatisme, qui mettent en jeu l'intégrité du territoire, la loi chinoise doit normalement s'appliquer.

Le pouvoir a pour habitude de refuser les commissions d'enquête. Il peut ainsi qualifier à sa guise les opinions et les comportements adverses : « séparatistes », « terroristes », « voyous », « radicaux », « bestiaux ayant perdu le sens de la raison ». Et choisir le mode de répression qui lui plaît. Un de ses partisans à Hongkong regrettait que la police n'ait pas tiré à balles réelles, expliquant : « elle n'aurait pas tué des gens de Hongkong, elle aurait simplement tué des émeutiers ».

En même temps que le pouvoir s'affirme à l'extérieur, il se concentre sur la personne du dirigeant suprême, d'une manière qui rappelle d'autres époques et pas des plus enthousiasmantes. Au cumul des mandats s'ajoute le cumul des fonctions et celui des compétences.

Nouveau pas dans la concentration des pouvoirs

Un seul chef pour un milliard d'hommes. Il n'est plus question de pouvoir collégial. Il ne suffit plus à Xi Jinping de détenir le pouvoir sur l'État, sur le Parti et sur l'armée et de présider une bonne dizaine de commissions ad hoc, créées hors contrôle du gouvernement peu après son accession au pouvoir. De mois en mois se renforce un pouvoir personnel dont il n'y a pas d'exemple au monde, compte tenu de la population du pays et de la puissance détenue sur la scène internationale. Tout doit obéir au chef.

La presse d'abord. Le 17 février encore, un site internet du Quotidien du peuple appelle à se rassembler devant le président, « noyau de la direction » du Parti, car il lui faut encore plus d'autorité « pour réorganiser le paysage politique » et « prendre une responsabilité d'ensemble pour les différentes tâches du parti ». Le 19 février, Xi Jinping s'est rendu dans les studios de la télévision nationale, s'est assis dans le fauteuil du présentateur

1. Référence : <http://books.sipri.org/files/FS/SIPRIFS1602.pdf>.

et a demandé à l'ensemble des médias d'informer « dans la bonne direction » – à l'international comme pour les nouvelles intérieures – et de diffuser de la « propagande positive », en sorte que les actions des médias soient « en tout conformes avec les choix du parti ». Ses interlocuteurs de bonne grâce l'ont assuré de leur « absolue loyauté », se disant « prêts à subir son inspection ».

Les questions économiques, ensuite. Du ressort jusqu'à présent du premier ministre, elles semblent désormais prises en main par Xi Jinping et son entourage. Il aurait décidé seul des orientations du treizième plan quinquennal ; en janvier, un de ses assistants aurait réglé directement des problèmes de taux de change en téléphonant au Secrétaire américain au Trésor, alors que la tâche incombait au vice premier ministre Wang Yang. L'année dernière, au lieu d'un diplomate, il avait envoyé à Moscou son chef d'état-major pour discuter avec les dirigeants russes, dont Poutine.

On devine mal ses intentions. Un article du Quotidien du peuple suggère qu'il veut mettre l'accent sur une « économie de l'offre » et qu'il voudrait en particulier consolider les positions des grandes entreprises d'État à l'étranger. Mais, si telle est son intention et s'il renforce le poids du secteur sous contrôle public, il lui sera difficile de faire reconnaître la Chine comme économie de marché. De toutes façons, on n'en est pas encore à une économie commandée et impulsée par la demande intérieure. Les prix industriels restent déprimés après quarante-six mois de baisse consécutifs et les entreprises doivent compter sur l'exportation pour se débarrasser des surcapacités.

Pour relancer l'économie, les banques ont injecté la somme record de 2.510 milliards de yuan en janvier, trois fois plus qu'en décembre. L'objectif est de relancer l'activité mais le résultat est aussi l'accroissement du taux d'endettement, ce qui contredit un autre objectif officiel. Pour certains observateurs, les mauvaises créances des banques chinoises pourraient atteindre le quadruple de celles des États-Unis lors de la crise des subprimes.

Cet autocratisme a son expression cocasse dans la sélection des statues. Le chef du parti ne saurait tolérer les figures géantes édifiées en vénération de Mao Zedong, puisque l'une des légitimations du régime, c'est d'avoir condamné la révolution culturelle et sa contestation anarchique du pouvoir. Des paysans du Henan, chez qui on avait érigé en janvier une statue dorée de Mao, haute de trente-sept mètres, l'ont vue disparaître quelques jours plus tard. Il vient d'arriver la même chose pour un personnage moins connu mais qui fut chef du Parti dans la dernière année de Mao Zedong. Hua Guofeng s'était attaqué en 1975 à une tâche impossible : restaurer l'ordre tout en gardant les comités révolutionnaires. Sa statue géante, édifée le 27 janvier à Jiaocheng, son village du Shanxi, était

en voie de destruction quand quelque dix mille paysans protestataires ont mis fin à l'opération le 18 février en affrontant la police.

Le pouvoir s'affirme à l'intérieur. Mais il a aussi les moyens d'exercer des pressions sur les pays d'alentour. À Taiwan, en attendant l'investiture de la nouvelle présidente, l'interlocuteur reste le Kuomintang avec lequel on s'entend au moins sur un point : il n'existe qu'une seule Chine. Sur la base de cet accord minimal, l'administration de l'île a cru bon de refuser des visas à plusieurs adversaires du régime du continent : le président du Congrès mondial ouïghour, le chef du gouvernement tibétain en exil et le dissident aveugle Chen Guangcheng, réfugié aux États-Unis. Tous trois devaient assister à un forum sur la liberté religieuse ; Taïpeh en les refusant a écarté la colère des continentaux.

À Hongkong, l'enlèvement de libraires-éditeurs hostiles montre une même volonté de s'imposer par la force, au risque de vexer la Grande-Bretagne par la violation flagrante de l'habeas corpus et de l'accord de 1984 qui prévoit la séparation des systèmes politiques. Beijing a décidé qu'il avait à s'occuper d'eux et a organisé leur disparition par des passages de frontières clandestins. La Thaïlande s'est prêtée de bonne grâce à l'un de ces enlèvements.

L'illusion d'un changement

À chaque changement d'équipe dirigeante, les observateurs étrangers espèrent une inflexion vers plus de démocratie. Il en fut ainsi pour les dirigeants d'aujourd'hui, au motif que le père du chef du parti avait désapprouvé le massacre de 1989. Il faut bien sûr déchanter car la politique d'ouverture tant ressassée est essentiellement l'accueil massif de techniques et de capitaux étrangers. En trente-cinq ans, la « cinquième modernisation » du dissident Wei Jingsheng, celle de la vie politique par la démocratie, n'a pas progressé d'un pouce. Le monopole du parti n'a en rien été entamé.

Trois ans ou presque de campagne contre la corruption ont conforté les dirigeants en leur conférant une sorte de légitimité, encore que responsables et victimes appartiennent tous au milieu des nouveaux riches issu de la désagrégation de l'économie étatiste. La crainte reste vive, d'ailleurs, d'une implosion du régime à la manière de l'Union soviétique de Gorbatchev, et ce d'autant plus que le monde cybernétique de l'information devient de plus en plus difficile à contrôler. Le régime déploie donc des efforts considérables pour déceler et étouffer dans l'œuf tout mouvement oppositionnel et pour s'imposer dans l'opinion.

Mais pour un parti unique et autocratique, il est difficile voire impossible, de se réformer, faute de prise sur lui-même. Le 20 février, un média lié au Quotidien du peuple s'inquiétait de l'écart entre l'opinion publique et les positions du parti. Le diagnostic était juste sans

doute mais la conclusion tirée n'était pas que le parti devait mieux comprendre le peuple : tout au contraire, il fallait selon l'agence Xinhua que les médias contrôlent plus efficacement l'opinion publique car « mobiliser l'opinion publique, c'est la grande tradition de notre parti ». Cette conclusion à contresens illustre bien l'impossibilité de la réforme démocratique en régime totalitaire. Comme le disait le sage ouïghour Mahmoud de Kashgar au début du précédent millénaire, « le couteau a beau être tranchant, il ne peut tailler son manche ».

Mais il reste au régime des marges de manœuvres pour parvenir aux premiers rangs : celles de l'action extérieure. D'abord dans les différentes Mers de Chine, s'assurer l'hégémonie économique et militaire. Ensuite, sur la scène internationale, prendre de plus en plus de place en avançant derrière la Russie tout en se gardant d'assumer des responsabilités de premier plan. La Chine peut compter dans sa démarche sur l'insouciance, l'indulgence et la division des capitales occidentales. Ainsi que sur leur incohérence.

C'est ainsi qu'on va lui accorder le statut d'économie de marché au moment même où elle s'en éloigne au prétexte qu'on le lui avait promis en 2001 lors de son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce. De même qu'on lui attribuait les Jeux olympiques de Beijing sur la simple promesse d'un meilleur respect des droits de l'Homme. Il n'y a guère qu'à la Chine qu'on accorde avec tant d'indulgence un traitement d'exception. Le mirage d'un marché immense et l'attrance des entreprises pour une classe ouvrière sans syndicat authentique l'expliquent pour une large part.

Mais il s'agit là de courtes vues. Parce qu'il aspire à redevenir la plus grande puissance de la planète, parce qu'il se réclame du marxisme et en fait une matière de cours

à l'école comme à l'Université, le régime se croit, comme d'autres naguère, la jeunesse du monde. En réalité, la référence la plus spontanée, c'est celle du vieux Confucius, philosophe pré-féodal d'avant notre ère et l'autocratie du parti s'est moulé sans difficulté dans les deux mille ans d'autocratie impérial. Tout autour de lui, le monde sorti de l'obscurantisme n'aspire qu'à la démocratie, à la responsabilité individuelle et à la libre critique du pouvoir. Même l'ancien bloc soviétique est passé au multipartisme. Le régime n'a plus qu'un seul compagnon de route, de deux ans plus âgé et récalcitrant : la Corée du Nord. Ils sont tous deux presque septuagénaires et ne souffrent aucune critique, ni aucune ironie. Il n'est pas permis là-bas de rire de Dagobert qui a mis sa culotte à l'envers ou de glorifier contre Napoléon le roi d'Yvetot et son bonnet de coton. Ne parlons pas des mazarinades du Pont-Neuf. Pour persifler la Chine, il est prudent de se trouver à l'étranger et d'y avoir emmené sa famille.

Ce qui est grave, c'est que cette puissance opaque occupe un siège de choix aux Nations unies dans son Conseil de sécurité, qu'elle y a droit de veto, qu'elle s'assied au Comité des droits de l'Homme et dans nombre d'organismes à idéal humaniste alors qu'elle assure, les yeux dans les yeux, qu'elle rejette les valeurs universelles qui ont permis son adhésion. Ce qui est plus grave encore, c'est le nombre de personnes de tous bords, ministres ou voyageurs, parlementaires ou sinologues, chefs d'entreprise ou enseignants, qui chez nous oublient de s'en offusquer.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet. Liberté religieuse	p. 06
Répression du mouvement démocratique	p. 07
Avocats. Appareil judiciaire. Corruption	p. 08
Condition ouvrière. Conflits du travail	p. 09
Questions rurales. Environnement. Conditions de vie	p. 09
Minorités ethniques	
Question tibétaine.....	p. 10
Question ouïghoure.....	p. 10
Question mongole.....	p. 11
Hongkong et Macao	p. 11
Taiwan	p. 12
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux	p. 12
Informations diverses	p. 13
Sources d'information	p. 14
Documentation	p. 14

Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet. Liberté religieuse

25 février

L'avocat Zhang Kai, disparu depuis le 25 août, réapparaît à la télévision de Wenzhou (Zhejiang). Il y confesse son « crime » d'avoir encouragé les chrétiens de la région à résister à la démolition des croix placées sur les églises, destruction justifiée par la violation prétendue des règles d'urbanisme. Les services de la Sécurité l'accusent d'avoir reçu une formation à l'étranger. Zhang Kai demande « aux prétendus avocats des droits de l'Homme de s'abstenir de toute collusion avec l'étranger, de ne pas en accepter d'argent et de ne pas nuire à la sécurité et aux intérêts du pays ».

(Reuters, AFP, 27 février)

23 février

Les autorités ont mis fin à la série **Addiction qui circulait sur l'Internet**. Les douze épisodes diffusés depuis janvier se rapportaient à la vie de quatre jeunes homosexuels. La suppression des trois derniers irrite fortement le public car la série avait de nombreux spectateurs. Jusqu'à 2001, l'homosexualité était considérée comme un désordre psychique elle reste souvent cachée aujourd'hui en raison des pressions familiales et sociales.

(SCMP, 23 février)

19 février

Le riche propriétaire d'un groupe immobilier, Ren Zhiqiang, membre du parti communiste, a vivement critiqué sur son blog les positions du président Xi Jinping, selon lesquelles les médias devaient avant tout servir le Parti et en défendre la ligne. Il estimait que l'argent du contribuable devait aller au gouvernement et n'avait pas à soutenir les positions du parti. Il a été immédiatement dénoncé par les médias centraux comme propageant une pensée anticommuniste. Le blog sur Weibo de Ren Zhiqiang est suivi par trente-sept millions de personnes. Il a été rendu inaccessible. Mais un professeur de l'Institut de formation du parti a pris la défense de Ren Zhiqiang le 24 février, estimant que le débat montrait l'insuffisance des débats à l'intérieur du PCC.

(China Change, 25 février; SCMP, 22-25 février)

14 février

Le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information publie de nouvelles règles sur ce qui peut être diffusé en ligne et sur la manière dont on peut publier sur le territoire chinois. À compter du 10 mars, les entreprises étrangères ou mixtes ne peuvent se livrer à des opérations

de publications en ligne. Pour diffuser des contenus en ligne, il est nécessaire que les équipements techniques, les serveurs et les capacités de stockage soient situés en Chine. Publier à partir de Chine devient donc réservé aux sociétés entièrement chinoises, qui devront notamment se garder, aux termes des lois sur la Sécurité, de « nuire à l'unité nationale », de « divulguer des secrets d'État », de « inciter à la haine ethnique », de « répandre des rumeurs » et de « mettre en danger les mœurs et les traditions culturelles nationales ».

(Quartz, 18 février; Le Monde, 24 février)

5 février

Le **Quotidien du peuple** affirme la nécessité pour les membres du parti, en particulier pour les membres âgés à la retraite, de s'abstenir de toute pratique religieuse. Le chef du Parti voit apparemment dans la religion un moyen pour les « forces étrangères hostiles » de propager la subversion à l'intérieur du pays. Les progrès de la pratique religieuse, y compris au sein du Parti, peuvent s'interpréter comme exprimant une moindre influence de l'idéologie officielle.

(RFA, 5 février)

4 février

Présentant ses vœux aux responsables religieux, Yu Zhengsheng, membre permanent du bureau politique, a demandé aux religions de redoubler d'efforts pour promouvoir la culture chinoise et assurer leur compatibilité avec les valeurs du socialisme aux caractéristiques chinoises.

(Xinhua, 4 février)

28 janvier

Arrestation du pasteur protestant Gu Yuese de l'église Chongyi de Hangzhou (Zhejiang) et de son épouse, Zhou Lianmei. Il s'était opposé aux autorités qui voulaient détruire la croix placée sur le toit de l'église et avait été vivement critiqué dix jours plus tôt par le mouvement des églises « patriotes ». La campagne menée depuis deux ans au Zhejiang, et notamment dans la région de Wenzhou, a permis de démonter ou de détruire mille cinq cents croix.

(Eglises d'Asie, 15 février; RFA, 29 janvier)

15 janvier

Après avoir lu le rapport d'autopsie, la famille du prêtre catholique Yu Heping rejette l'hypothèse d'un suicide. Le corps du prêtre avait été retrouvé le 8 novembre dans la rivière Fen du Shanxi, avec un fort saignement de cerveau. L'ordinateur du prêtre a disparu.

Yu Heping appartenait à l'église clandestine ; il se montrait très réservé sur les discussions qui seraient ouvertes entre la Chine et le Vatican. La police refuse de rouvrir l'enquête et de remettre copie du rapport d'autopsie à la famille.

(Eglises d'Asie, 1^{er} février)

Répression du mouvement démocratique

5 février

La journaliste Gao Yu, sortie de détention le 26 novembre 2015 pour raison médicale (affections cardio-vasculaires sérieuses) n'est pas autorisée à quitter la Chine pour se faire soigner en Allemagne. La République fédérale lui avait accordé un visa. La police nationale ne répond à aucune de ses demandes et les hôpitaux de Chine ne veulent pas la prendre en charge.

(RFA, 5 février)

1^{er} février

Condamnation des deux pétitionnaires du Jilin, Guo Hongwei et Xiao Yunling (sa mère de 73 ans), à des peines de prison de treize et six ans respectivement pour « extorsion et chantage sur le gouvernement » et « provocation de querelles pour susciter des troubles ». L'un des avocats de Guo Hongwei, Shu Xiangxin, avait été arrêté le 2 janvier dernier et condamné le 8 janvier à six mois de prison pour le même motif.

(Weiquanwang, 1^{er} février)

Guo Hongwei, Xiao Yunling et Shu Xiangxin se prévalaient tous trois d'une loi qui accordait des indemnités en cas de non-respect du droit. Ils voulaient réparation pour une condamnation de Guo Hongwei à cinq ans de détention pour « détournement de fonds », condamnation qu'ils estimaient sans fondement. Guo Hongwei pétitionnait en ce sens depuis sa sortie de prison en 2009. La police l'avait arrêté avec sa mère en mars 2015.

30 janvier

Illégalement assigné à résidence à Yulin, son village familial du Shaanxi, l'avocat Gao Zhisheng a été maltraité et menacé alors qu'il voulait se rendre dans l'agglomération de Yulin pour y rencontrer des parents à l'occasion du Nouvel an. Il avait commenté quelques jours plus tôt sur l'internet la condamnation du militant des droits civiques Guo Feixiong et les arrestations d'avocat du 9 juillet dernier. Des policiers et des voyous ont harcelé Gao Zhisheng et sa famille pendant plus de trente heures, martelant les portes, frappant aux fenêtres, lançant des insultes et bousculant ceux qui voulaient sortir.

(Weiquanwang, 30 janvier)

Note : Avocat célèbre pour sa défense des militants des droits civiques et des membres de la secte Falungong, Gao Zhisheng est sorti de prison en août 2014 après trois ans de détention au Xinjiang. On n'a pu presque rien savoir de son sort dans toute cette période.

30 janvier

Le Centre Zhongze de services et de conseils juridiques pour les femmes annonce sa fermeture à compter du 1^{er} février. Ce groupe de défense du droit des femmes était dirigé par Guo Jianmei, lauréate du Prix Simone de Beauvoir 2010. En vingt ans de fonctionnement, il avait aidé des dizaines de milliers de femmes à défendre leurs droits individuels ou familiaux et leurs droits au travail ainsi qu'à lutter contre les violences familiales. Il dispensait aussi des formations et menait des recherches sur la condition féminine. Les autorités chinoises semblent avoir pris ombrage des aides financières que le Centre recevait de l'étranger, faute de financement interne, ainsi que des causes trop « sensibles » dont il s'était emparé.

(SCMP, 30 janvier)

29 janvier

Un tribunal de Shenyang (Liaoning) a condamné le militant Jiang Lijun à trois ans de prison pour « provocation de querelles dans le dessein de susciter des troubles ». Son procès remonte au 10 juillet 2015. Il était détenu depuis juin 2014, période de répression habituelle pour ceux qui veulent rappeler le massacre de juin 1989. Il a été plusieurs fois soumis à la torture pour obtenir des aveux, la tête tenue dans l'eau jusqu'à suffocation. En 2003, il avait été condamné à quatre ans d'incarcération pour « incitation à la subversion », grâce aux courriels que Yahoo avait bien voulu transmettre aux autorités chinoises.

(Weiquanwang, 29 janvier)

Avocats. Appareil judiciaire. Corruption

18 février

Plus d'un million de consommateurs de drogues ont été arrêtés en 2015, soit environ 20 % de plus qu'en 2014. La moitié environ d'entre eux étaient appréhendés pour la première fois. Le nombre total des consommateurs de drogues s'élèverait à 2,3 millions, dont 60,6 % âgés de 18 à 35 ans. 70 % d'entre eux sont sans emploi. La police aurait confisqué 102 tonnes de narcotique (une progression de 48,7 %) et mis la main sur 5 800 réseaux de trafiquants en 2015 ; soit un accroissement annuel de 18 %. Au total, le nombre de délits liés à la drogue (enlèvement, meurtres, vols, viols) s'est élevé à 174 000 en 2015, ce qui représente 14 % de l'ensemble des délits enregistrés.

(Global Times, 19 février)

17 février

Arrestation à Madrid de cinq des directeurs locaux de la Banque industrielle et commerciale de Chine. La police les suspecte de blanchiment d'argent obtenu par la contrebande, la fraude fiscale et l'exploitation d'ateliers illégaux. Des opérations de même genre l'année dernière avaient débouché sur soixante-cinq descentes de police à Barcelone, à Valence et à Madrid.

(AFP, 18 février)

4 février

Libération de quatre personnes originaires du Fujian, dont trois initialement condamnées à mort puis à détention perpétuelle. Elles viennent d'être innocentées d'un meurtre de 1994 après avoir passé vingt ans en détention.

(Beijing News, 19 février)

14 janvier

L'avocat de Jinan (Shandong) Liu Shuqing perd sa licence professionnelle, vraisemblablement pour avoir pris la défense d'autres avocats appréhendés dans le cadre de l'opération menée à partir du 9 juillet 2015, notamment Wang Qiushi. Un de ses confrères, Feng Yanqiang, qui défendait d'autres collègues, était sans carte professionnelle depuis la fin de 2015. Trois autres avocats – Zheng Xiang, Xiong Dongmei et Liu Rongsheng –, avaient subi des menaces pour la même raison. Liu Shuqing avait autrefois défendu le fondateur du Nouveau Mouvement des Citoyens, Xu Zhiyong.

(CHRD, 28 décembre, 31 janvier)

La campagne contre la corruption et pour la discipline (suite)

Annoncé le 4 février. Le vice-gouverneur de la province du Guangdong, Liu Zhigeng, fait l'objet de poursuites liées à son ancien poste de maire de Dongguan, connue comme une capitale de la prostitution. Il y avait passé sept ans, occupant aussi le secrétariat du Parti dans la ville. La prostitution industrialisée de Dongguan, dont il aurait été un des parrains, attirait de nombreux clients, dont certains venaient de Hongkong, de Macao ou de Taiwan. En février 2014, 6 500 policiers avaient tenté de démanteler les réseaux. Un vice-maire de Dongguan, chassé du parti, avait perdu son poste en septembre 2014.

Liu Zhigeng est le troisième haut responsable du Guangdong victime de la campagne anticorruption lancée par Xi Jinping. Avant lui avaient été poursuivis et démis le secrétaire du parti à Guangzhou, Wan Qingliang, et l'ancien président de la Conférence consultative pour la province du Guangdong, Zhu Mingguo. Lors de son procès en décembre, Wan Qingliang avait reconnu le détournement de 110 millions de yuan.

La Banque de développement de Chine et la Compagnie d'investissement de Chine, deux entreprises destinées à jouer un rôle décisif dans le cadre du programme Une zone, une route (ou Route de la soie), ont été vivement critiquées à l'issue d'une enquête de deux mois menée auprès de vingt et une institutions financières.

Sans fournir de détails, le récent rapport de la Commission de discipline fait état de risques de corruption et d'immoralité dans l'octroi des crédits et dans les programmes de construction, ainsi que de gabegie dans les dépenses (constructions inutiles, voyages privés aux frais des contribuables) et de prélèvements hors contrôle. (SCMP, 5 février)

Le 3 février, la Commission de discipline rappelle que les membres du Parti (88 millions) doivent payer leurs cotisations à temps et sur leurs revenus personnels. Le secrétaire du Parti au Yunnan dénonçait récemment le versement des sommes par les subordonnés sans que les intéressés directs en assument la responsabilité. Il semble que, plutôt bien payés, de nombreux cadres dans les entreprises d'État oublient de s'acquitter de leurs cotisations.

Annoncé le 29 janvier. Dix officiels occupant des postes de vice-ministre ou équivalents ont été démis de leurs fonctions pour « violation de la discipline » c'est-à-dire pour corruption. Sauf pour un responsable du Jiangxi, la Commission de discipline ne donne pas les noms, peut-être pour préserver l'image du parti.

Condition ouvrière. Conflits du travail

24 février

Les ouvriers de l'usine sidérurgique Ansteel Lianzhong de Guangzhou (Guangdong) ont mis fin à leur grève commencée le 17 février et repris le travail. La police avait déclaré leur mouvement illégal et menacé de les arrêter s'ils continuaient de manifester, même à l'intérieur de l'usine. La direction a offert une prime à ceux qui retournaient au travail. Initialement à capitaux taiwanais, l'entreprise avait été partiellement rachetée par une entreprise d'État en 2015, laquelle avait entrepris de diminuer les effectifs en versant des indemnités de licenciement réduites.

(CLB, 24 février)

22 février

Un ouvrier du bâtiment travaillant à Huizhou (Guangdong), qui était venu par deux fois réclamer des arriérés de salaire de 125 000 yuan (près de 18 500 euros), a été violemment frappé par son patron, qui lui a fracturé trois côtes. L'employeur assure que l'ouvrier s'est blessé lui-même. L'affaire qui remonte aux mois de novembre et décembre est connue par les messages envoyés sur l'internet par l'ouvrier à partir de son lit d'hôpital.

(Nanfang doushibao, 22 février)

15 février

Après l'explosion industrielle du 12 août à Tianjin qui avait tué 171 personnes, la municipalité a inspecté les 583 usines

chimiques de sa circonscription et trouvé que 85 d'entre elles se trouvaient en situation critique. Elle a décidé d'en relocaliser dix, qui seraient trop proches (distance non précisée) des lieux d'habitation. Les soixante-quinze autres ne se situeraient pas en zone résidentielle.

(AP, 15 février)

4 février

La Chine désire devenir membre de l'Accord de partenariat transpacifique signé à Auckland par douze pays. Mais plusieurs conditions prévues par l'Accord empêchent son adhésion. Il s'agit notamment de la protection des salariés qu'apportent le droit social et la liberté syndicale, ainsi que diverses dispositions à l'encontre de la domination des entreprises d'État.

(AFP, 5 février)

1^{er} février

Après deux mois de détention, Zhu Xiaomei, la militante ouvrière du Centre des travailleurs de Panyu (Guangdong), a recouvré la liberté. Connue pour son allant et sa détermination, elle avait été licenciée à plusieurs reprises pour avoir tenté d'organiser les salariés dans des associations syndicales non officielles.

(CLB, 4 février)

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

21 février

Pour réduire la pollution atmosphérique, la municipalité de la capitale envisage de créer cinq corridors de ventilation destinés à chasser l'air pollué hors de l'agglomération. Ils relieront des espaces plats, auront une largeur de cinq

cents mètres. S'y joindraient des corridors secondaires d'une largeur de quatre-vingts mètres. Selon certains responsables, il vaudrait mieux supprimer la pollution que l'envoyer ailleurs.

(SCMP, 21 février)

19 février

Les décès dus au cancer du poumon ont triplé en quarante ans dans la province industrielle du Hebei qui entoure Beijing, passant de 9,31 pour 100 000 personnes en 1973-1975 à 35,22 en 2012. Ils ont remplacé le cancer du foie comme première cause de décès par cancer. Le lien avec les activités polluantes (cimenteries, sidérurgie et emploi industriel du charbon) n'est pas prouvé à ce stade des recherches.

(Thoracic Cancer, janvier 2016)

14 février

Demeurés en milieu rural, soixante et un millions d'enfants dont les parents sont

partis chercher du travail en ville, attirent désormais l'attention du gouvernement.

Il s'agit d'accroître leur protection personnelle et leur accès aux soins et à l'éducation, ainsi que le droit de regard des parents. Ces derniers seraient encouragés à amener leur enfant en ville ; on vérifierait que les enfants restés au village sont confiés à des personnes responsables, ne sont pas contraints de se débrouiller seuls pour gagner leur vie et ne sont pas victimes de violences et d'abus divers.

(SCMP, 15 février)

Minorités ethniques

Question tibétaine

17 février

Le tribunal intermédiaire de la préfecture autonome de Malho (Huangnan en chinois) a condamné le moine Gomar Choephel du monastère Rongwo de Rebkong à deux ans de détention. Il avait gardé des photos du Dalaï-Lama. La Cour l'a jugé coupable de « menacer la stabilité sociale » et de « s'être engagé dans des activités séparatistes ». Il avait été arrêté le 10 juillet 2015 et avait subi des tortures et de mauvais traitements pendant son incarcération.

(TCHRD, 24 février)

17 février

Un tribunal de Rebong (Tongren) dans la province du Qinghai a condamné l'écrivain Druklo, connu sous le pseudonyme de Skokjang, à trois ans de prison pour incitation à la discorde et pour séparatisme. Selon certaines sources, la sentence aurait à être confirmée. Druklo était détenu depuis mars 2015, sans doute en relation avec ses écrits dénonçant la présence croissante des forces armées chinoises et la répression de la population tibétaine. Il avait déjà été détenu un mois au printemps 2010.

(TCHRD, 22 février ; RFA, 19 février)

8 février

Trigval, l'un des trois Tibétains du village Mukhyim du district de Driru (Région autonome du Tibet) arrêtés en 2014 pour

avoir refusé de déployer le drapeau chinois, est mort en prison. Il avait été condamné à treize ans d'incarcération. Le corps de Trigval a été récemment rendu à sa famille. Ses proches assurent qu'il est mort de tortures.

(RFA, 8 février)

4 février

La province du Sichuan, où se trouve une nombreuse population tibétaine, lance une campagne de destruction des portraits du Dalaï-Lama. Le mouvement est pris en charge par la police et l'ensemble de l'appareil administratif. Officiellement, il s'agit de lutter « contre la pornographie et les publications illégales ». Mais sous ce dernier point, le plus important, il faut entendre des images du chef religieux qui a quitté le territoire en 1959, lors de la prise en main définitive de la zone par la force chinoise.

(AFP, 4 février)

Début février

À l'issue d'une cérémonie de prière pour le Dalaï-Lama le 25 janvier, deux moines du monastère Chogri, près de Tehor dans la préfecture autonome de Kardze (Sichuan), ont été arrêtés en début de mois. Des forces de sécurité ont été envoyées sur la zone pour surveiller et prévenir des manifestations.

(TCHRD, 8 février)

Question ouïghoure

24 février

En violation de la loi chinoise qui autorise une visite mensuelle pour la famille des détenus, l'universitaire Ilham Tohti condamné à la prison à vie n'a pu

rencontrer ses proches pour le Nouvel An chinois. L'information provient du dissident Hu Jia, prix Sakharov du Parlement européen, qui s'est entretenu avec Guzelnur Ali, l'épouse d'Ilham Tohti. Ce dernier est détenu depuis

maintenant plus de deux ans (date d'arrestation 15 janvier 2014). Il n'a pas vu son épouse depuis le 8 juillet ; la dernière visite familiale remonte au 15 octobre 2015, quand il a rencontré un frère aîné et sa mère. Son épouse garde cependant l'espoir de lui rendre visite au mois de mars. Durée prévue : une demi-heure.

(China Change, 24 février ; RFA, 25 février)

2 février

Xinhua annonce des réductions de peine pour onze Ouïghours incarcérés pour séparatisme et mise en danger de la sécurité d'État. Sept condamnés à vie voient leur peine ramenée à dix-neuf ou vingt ans. Quatre autres gagnent six mois sur des peines allant de huit à quinze ans de détention. Un dernier condamné a été relâché.

L'un des anciens condamnés à vie, extradé d'Ouzbekistan en 2006, a regretté

« les dommages irréparables » qu'il avait causés. Deux autres condamnés avaient exprimé des remords.

(Reuters, SCMP, 3-4 février)

2 février

La fondation Alkarama de Genève demande au rapporteur des Nations unies sur les questions de minorités d'intervenir auprès des autorités des Émirats arabes unis pour empêcher la déportation de deux Ouïghours vers la Chine où ils sont menacés de mort. Détenus depuis juin et juillet 2008 sous l'accusation de terrorisme, ils seront libérés le 13 avril et risquent d'être renvoyés vers leur pays. En 2009, la remise à la Chine de deux Ouïghours par les Émirats avait été suivie de deux exécutions.

(Alkarama, 4 février)

Question mongole

23 février

Des pasteurs de la Bannière Urad Moyenne se sont rassemblés devant la municipalité de Haliut pour protester contre l'occupation illégale de leurs pâturages et demander le versement d'indemnités et la récupération de leurs terres. Des centaines de cadres se seraient approprié des terrains en

toute illégalité, au détriment de plus de mille foyers d'éleveurs. Cette protestation a commencé en 2006. En novembre 2013, une délégation s'était rendue à Beijing pour faire valoir les droits des éleveurs mais n'avait pu se faire entendre.

(SMHRIC, 23 février)

Hongkong et Macao

22 février

Nouvel indice du grignotage culturel du territoire par les autorités centrales : l'usage de caractères simplifiés dans une émission en langage national de TVB, la plus importante chaîne de télévision de Hongkong. L'abandon des caractères traditionnels a provoqué près de dix mille plaintes auprès de la chaîne. Ce mois-ci déjà, la découverte que le Bureau de l'Éducation envisageait l'emploi de caractères simplifiés dans l'enseignement avait suscité un certain émoi.

(SCMP, 24 février)

21 février

L'enlèvement de cinq libraires de Hongkong depuis octobre 2015 a conduit à s'interroger sur la situation dans l'ancien territoire portugais de Macao. On a constaté que les autorités locales avaient livré aux autorités chinoises – et en toute illégalité – trois personnes au moins en 2007, 2008 et 2015. Bien que les tribunaux aient condamné les deux premières opérations, aucune sanction n'a été prise contre les responsables. Dans

chacun des cas, l'enlèvement extrajudiciaire s'est accompagné d'une déclaration d'accord signée des intéressés.

(SCMP, 21 février)

17 février

Deux figures de Scholarism et du mouvement étudiant de l'automne 2014, Oscar Lai et Joshua Wong, forment un parti politique qui présentera des candidats aux élections du Conseil législatif prévues pour septembre. Scholarism s'était opposé en 2012 au programme d'éducation politique que Beijing souhaitait introduire dans les programmes scolaires de Hongkong ; les autorités avaient retiré leur projet.

(SCMP, 17 février)

16 février

Selon une étude de l'Université baptiste, Hongkong connaît de sérieux problèmes de pollution et les légumes des fermes biologiques eux-mêmes contiennent du plomb ou du cadmium dans des proportions anormales pour des produits biologiques. Il

est toutefois possible que cet état de choses résulte de fraudes, les produits bio ayant été complétés par des légumes venus de l'agriculture ordinaire.

(SCMP, 16 février)

12 février

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a qualifié les manifestants du 8 février (voir ci-dessous) de « séparatistes ». Le même jour, le responsable de la Justice à Hongkong les appelle des « émeutiers » mais envisage de formuler d'autres chefs d'accusation à leur encontre cependant que le directeur du Bureau de liaison Zhang Xiaoming en fait des « radicaux séparatistes enclins au terrorisme ». Les opposants au pouvoir local, dont de nombreux participants au mouvement de l'automne 2014, rejettent la responsabilité sur l'exécutif, incapable de supprimer les injustices sociales et d'ouvrir une perspective démocratique.

(SCMP, 13 février)

11 février

Le Secrétaire aux affaires étrangères britannique Philip Hammond a demandé à la Chine « le retour immédiat » à Hongkong du libraire Lee Po « involontairement déplacé » et disparu le 30 décembre. Il considère que cette affaire constitue une grave brèche dans la Déclaration commune sino-britannique de 1984 et enfreint sérieusement le principe « un État, deux systèmes ».

(British Parliament, 11 février)

Note : Philip Hammond a ainsi été le premier diplomate à impliquer les services secrets chinois dans l'enlèvement du libraire

hostile à Beijing. Les quatre associés de Lee Po, disparus en octobre, ont réapparu en Chine comme cibles d'enquêtes ou collaborateurs du pouvoir pour ces enquêtes. Les rumeurs les plus diverses courent sur leur compte. Selon l'une d'elles, Lee Po est coupable de tentative d'extorsion de fonds par menace de publication de faits compromettants. Dans tous les cas, Beijing n'a aucun droit à pratiquer des enlèvements ni à Hongkong, ni en quelque pays étranger que ce soit.

8 février

Les bagarres survenues en soirée dans le quartier de Mongkok à Koowloon, dans la presqu'île du territoire, ont opposé à la police des vendeurs de rue du Nouvel an chinois dont on voulait interdire l'activité, auxquels se sont joints des jeunes hostiles au pouvoir local. D'une violence sans précédent, elles ont duré jusqu'au matin du 9 février et ont fait 124 blessés, dont 90 policiers. Elles ont débouché sur soixante-cinq arrestations – dont un candidat au Conseil législatif – et quarante et une inculpations. La participation à une émeute peut entraîner une peine de dix ans de prison.

(SCMP, 9 février)

1^{er} février

La librairie 1908, qui distribuait des publications hostiles au pouvoir central, a cessé ses activités, apparemment pour raisons économiques. La pression policière, qui s'est manifestée avec l'enlèvement des libraires de Causeway Bay, semble avoir contribué à réduire les ventes de cette petite boutique.

(RFA, 4 février)

Taiwan

12 février

Les autorités de Taiwan interdisent au président du World Uyghur Congress Dolkun Isa de se rendre à la Conférence sur la liberté de religion dans la région Asie-Pacifique organisée à Taïpeh du 18 au 21 février. On a appris par la suite qu'il en allait de même du chef du gouvernement

tibétain en exil, Lobsang Sangay ou de Chen Guangcheng, le Chinois célèbre pour sa lutte contre les excès de la planification des naissances. Les intéressés espèrent qu'il en ira différemment après l'investiture de la nouvelle présidente Tsai In-wen.

(Los Angeles Times, 19 janvier ; RFA, 12-18 février)

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

23 février

Le ministre des Affaires étrangères Wang Yi et le Secrétaire d'État John Kerry n'ont pu rapprocher leurs points de vue sur la militarisation des îles de la Mer de Chine méridionale, la création d'îles artificielles et

l'extension des espaces maritimes chinois qui en résulte. Selon la chaîne américaine Fox News, l'aviation chinoise a déployé des avions de combat Shenyang J-11 et Xian JH-7 sur l'île Yongxing (Woody) dans l'archipel des Xisha/Paracels. La piste de l'aéroport a été

modifiée en 2015 pour recevoir des appareils J-11. Beijing affirme qu'il ne fait qu'exercer sa souveraineté sur les îles, mais celles-ci sont aussi revendiquées par le Vietnam et Taiwan.

(AP, AFP, 23-24 février)

23 février

Des images prises par satellite montrent l'achèvement de diverses constructions sur le récif Huayangjiao/Cuarteron dans l'archipel des Nansha/Spratleys. Outre un héliport, des radars de haute fréquence seraient installés depuis peu dans cette île artificielle, ce qui permettrait d'enregistrer tout le trafic aérien et maritime de la mer de Chine méridionale. Leur puissance serait bien supérieure à celle des radars installés sur l'île Yongshujiao/Fiery Cross.

(Reuters, 23 février)

16 février

La chaîne américaine Foxnews affirme que deux batteries de fusées et

des installations de radars sont installées

sur l'île Yongxing (Woody) dans l'archipel Xisha/Paracels (Hoàng Sa pour les Vietnamiens). Le lendemain, le ministère de la défense de Taiwan précise qu'il s'agit de fusées sol-air. Selon le porte-parole des Affaires étrangères à Beijing, il s'agit d'un dispositif purement défensif ; le ministre Wang Yi déclare qu'il s'agit d'inventions « *par certains médias étrangers* ».

Les analystes y voient la réponse chinoise aux deux patrouilles de navires américains, l'une effectuée le mois dernier dans l'espace maritime des Xisha, l'autre en octobre 2015 dans l'archipel des Nansha/Spratleys, plus au sud. Les États-Unis contestent la construction d'îles artificielles par la Chine et l'extension de son espace maritime au nom de la liberté de navigation dans cette zone, l'une des plus fréquentées au monde. Ils affirment qu'ils continueront de traverser librement l'espace aérien international.

(Reuters, SCMP, 16-17 février)

Informations diverses

Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.

26 février

Ouverture à Djibouti du chantier de construction de la première base maritime chinoise à l'étranger. Elle est supposée servir essentiellement à des fins logistiques et à soutenir des opérations menées dans l'Océan indien.

(SCMP, 27 février)

22 février

Les exportations d'armes chinoises dans la période 2011-2015 ont augmenté de 88 % sur la période de cinq ans précédente ; elles représentent 5,9 % des exportations mondiales et occupent la troisième place juste devant la France (5,6 %). Les principaux destinataires étaient le Pakistan, le Bangladesh et la Birmanie.

La Chine est aussi un gros importateur d'armes, deuxième client de la Russie après l'Inde et deuxième client de la France, après le Maroc, dans la période 2011-2015.

(SIPRI, 22 février)

21 février

Environ un million de citoyens de Taiwan travaillent sur le continent et il s'y trouve environ cent mille entreprises taiwanaises. 40 % des exportations de l'île sont destinées à la Chine populaire.

(SCMP, 21 février)

19 février

Le dernier rapport mensuel de la Banque de Chine (janvier) ne donne plus de chiffres relatifs aux opérations sur le marché des changes, alors que le régime s'efforce de stabiliser le taux de change du yuan et de lutter contre les sorties de capitaux.

(SCMP, 20 février)

15 février

Arrivée à Téhéran après un trajet de quatorze jours d'un train de containers parti de Yiwu (province du Zhejiang). En fin février, une ligne ferroviaire directe devait relier la Chine à l'Ukraine, en passant par le Kazakhstan, la Mer Caspienne, l'Azerbaïdjan et la Géorgie.

(SCMP, 15 février)

13 février

Le Sénat des États-Unis vote à l'unanimité une proposition de Ted Cruz, candidat républicain à l'élection présidentielle, de renommer la place où se trouve l'ambassade chinoise de Washington du nom de Liu Xiaobo, le Prix Nobel emprisonné.

(Reuters, 13 février)

9 février

Le ministère de l'Éducation ordonne le lancement d'une campagne patriotique. Elle toucherait non seulement les matières et examens habituels mais serait élargie aux activités extrascolaires et recourrait aux moyens de l'internet.

(Xinhua, 9 février)

5 février

La Commission militaire du Comité central met au point un ensemble de dispositions écrites qui lui permettront d'assurer la subordination effective de chaque unité de l'armée à son président, le chef d'État et président du Parti Xi Jinping. Il semble que dans le passé, une fraction de l'autorité militaire échappait au pouvoir politique et à la présidence de la Commission.

(SCMP, 6 février)

4 février

L'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la

Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam ont signé à Auckland l'Accord de partenariat transpacifique. Il a pour objet d'éliminer les obstacles douaniers au développement des échanges commerciaux dans cette zone de douze pays qui représente 40 % de l'économie mondiale. Les droits seront abaissés ou supprimés sur 18 000 catégories de produits. Les marchandises qui circuleront dans la zone doivent se composer de productions de la zone, ce qui, de fait, écarte le commerce des produits chinois. La ratification de l'Accord par chaque pays n'est pas assurée.

(SCMP, 5 février)

Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, *Da Jiyuan* (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Freedom House, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy,

Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émissions en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, *South China Morning Post*, *The Standard*, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiwan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

Documentation

The six-monthly report on Hongkong, 1st july to 31 december 2015. Deposited in Parliament by the Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs, 11 février 2016, 32 p.

Ce rapport du Foreign Office éclaire sur l'approche britannique des problèmes et fournit des précisions sur les liens étroits qui unissent la Grande-Bretagne au territoire. 630 sociétés britanniques y ont un bureau et 3,7 millions de Hongkongais ont un passeport britannique. Le rapport réaffirme qu'il est indispensable d'évoluer vers un suffrage universel authentique pour répondre aux aspirations de la population du territoire.

Télécharger le rapport

Overcapacity in China, an impediment to the party's reform agenda. The European Union Chamber of Commerce in China, 22 février 2015.

Étude des causes et des conséquences des surcapacités industrielles chinoises pour l'acier brut, l'aluminium électrolytique, le ciment, les raffineries, l'industrie chimique, l'industrie du verre, la construction navale, le

secteur du papier-carton. Selon le rapport, le gouvernement n'est pas parvenu à résoudre ce problème. D'où des pratiques de conquête des marchés extérieurs qui entraînent des pertes d'emploi, notamment en Europe. De ce fait, l'Union européenne hésitera à conférer à l'économie chinoise le statut d'économie de marché revendiqué par Beijing comme suite à son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce en 2001.

Informations en ligne

« Too risky to call ourselves defenders », CHRD Annual Report on the Situation of Human Rights Defenders, 15 février 2016, environ 18 p.

Le rapport sur l'année 2015 met en lumière l'alourdissement de la répression depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping et le peu de cas que les autorités font de leurs engagements internationaux. Le contrôle se renforce sur les organisations non gouvernementales ; des menaces aggravées pèsent contre les défenseurs des droits civiques ; la liberté d'expression subit de nouvelles limitations ; les tortures et mauvais

traitements sont fréquents, en violation ouverte de la Constitution et des affirmations des autorités.

Télécharger le rapport

Rapport 2015-2016 « La situation des droits humains dans le monde », Amnesty International, 2016, 484 p.

Le rapport annuel analyse la situation dans cent soixante pays avec cinq résumés régionaux, dont un sur Asie-Pacifique. Chapitre Chine : pages 142 à 149.

Télécharger le rapport

Annual report 2015. Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, 19 février 2016, 194 p.

Document riche d'informations précises sur les atteintes à la liberté religieuse et à la vie privée, sur les dommages causés à l'environnement, sur les violations des droits civiques au Tibet mais aussi parfois à l'étranger. En appendice, une précieuse liste des prisonniers politiques tibétains.

Télécharger le rapport